



Bulletin Municipal 2022

PERSQUEN

Chapelle de Pénéty



LE BLASON DE PERSQUEN

L'hermine de Bretagne

Le lion et le glaive symboles de St Adrien

Le vert car nous sommes une région agricole

Le bleu et les trois poires sont dans les armes des
De PERINI (Châtelains de Persquen)

L'eau car nous sommes dans la vallée du Scorff

Sommaire

Page 1 :	Chapelle de Pénéty
Page 2 :	le Blason et sommaire
Page 3 :	Mot du Maire
Page 4 :	Trombinoscope de l'équipe municipale
Page 5 :	Commissions communales
Page 6 :	Nouvelles employées et départ
Page 7 :	Etat civil
Pages 8, 9 10,11et 12 :	Conseils municipaux 2021
Page 13 :	Ecole du Chapelain
Page 14 :	Club de l'amitié
Page 15 :	ACCPV (association du Comité des Chapelles Pénéty et saint Vincent)
Page 16 :	Gymnastique
Page 17 :	Repas des anciens
Page 18 :	Quelques Actions
Page 19 :	Plan de limitation de population de ragondins
Page 20 :	Aménagement du Bourg
Page 21 :	Eglise Saint Adrien
Page 22 :	Avis à la population
Page 23 :	La diagonale des fous
Page 24 et 25 :	Randonnée Pourleth
Page 26 :	Action sociale
Page 27 :	France Service
Page 28 :	Dates des Collectes de sang 2022
Page 29 :	Conseiller numérique
Page 30 :	Planning des ateliers collectifs
Page 31 :	Pass culture et covoiturage
Page 32 :	Elections 2022
Page 33 et 34:	Informations déchets Roi Morvan Communauté
Page 35 :	Informations Utiles
Page 36 :	Vœux du conseils municipal

MOT DU MAIRE

L'année 2021 s'achève, une année perturbée malheureusement par la covid. Nous avons connu des périodes de confinement qui ont changé notre vie quotidienne, nos échanges.

Fort heureusement, la vaccination a permis de renouer avec nos activités, se rencontrer de nouveau est un bonheur pour tous, pour autant nous devons rester vigilants et garder nos masques.

Malgré ces difficultés, l'équipe municipale, continue à travailler les projets d'avenir envisagés avant les confinements. Certes avec plus de soucis dans les réunions et les échanges avec nos partenaires.

Aujourd'hui les travaux de démolition de la « maison rouge » sont quasiment terminés, vient ensuite l'isolation extérieure du commerce, pour finir par l'aménagement d'un lieu convivial et agréable pour la population.

Cette année nous avons enfin entendu les cloches de l'église Saint Adrien et il est vrai que la réaction de nombre d'entre vous ont été « la commune vit à nouveau », nous avons fait réparer le beffroi, les planchers d'accès, et les éclairages du Beffroi. La salle polyvalente de Pénety a été mise en conformité électriques, nous avons installé un défibrillateur pour répondre aux normes exigées pour tout endroit accueillant du public.

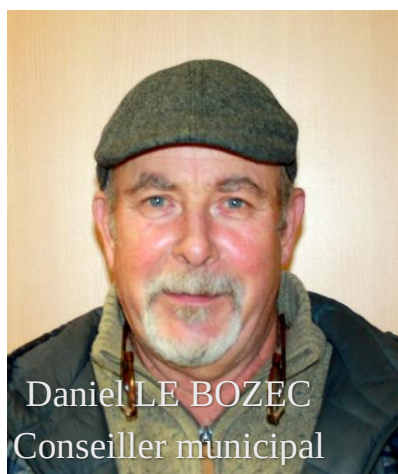
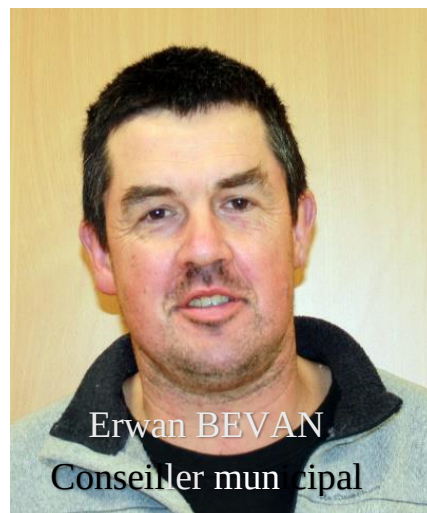
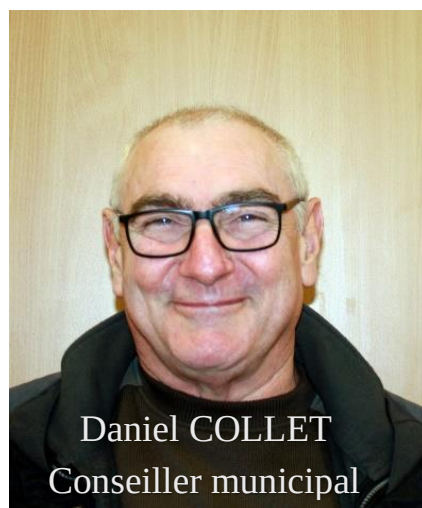
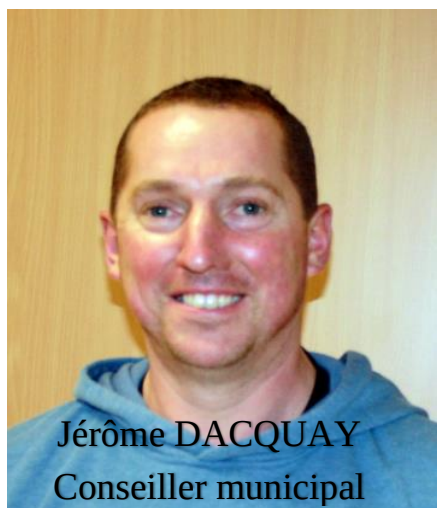
Les travaux de voiries débiteront en 2022, dans différents endroits de la commune : Prat Mérien 1700m, Saint Vincent Goez Vihan 800m, le Ganquis 300m, Kerihuel 200m, Kerouet 250m, sortie du Bourg direction Kervary 150m.

Nous avons réalisé une partie de nos promesses électorales alors maintenant, nous envisageons avec enthousiasme nos projets pour demain : la couverture et l'isolation de l'école, l'isolation et l'aménagement du premier étage de la mairie en bibliothèque pour l'école, en espérant pouvoir terminer pour 2023.

Vu le nouveau contexte sanitaire nous ne pouvons-nous réunir pour que je puisse vous présenter les traditionnels « vœux du maire », mais soyons certains que cela n'est que partie remise et que bientôt nous pourrions nous réunir et accueillir les nouveaux Persquennois arrivés en 2020 et 2021

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2022.

Myriam CHENAIS



COMMISSIONS COMMUNALES

Travaux-Voirie-Achat Matériel	M.CHENAIS - J. MANIN - D. LE BOZEC E. BEVAN - J. DACQUAY – P. NARAS
Finances – Appel d’offres	M. CHENAIS – J. MANIN – D. COLLET P. NARAS
Commerce - Logement	M. CHENAIS – J. MANIN – L. DANIAULT P. NARAS – D. COLLET
Ecole – Affaires Sociales	M. CHENAIS – L. DANIAULT – J. DACQUAY M. QUENDO – L. KERVEGANT
Associations. Manifestations. Salles	M. CHENAIS – MF. MANIN – D. COLLET P. NARAS
Bulletin Municipal - Communication	M. CHENAIS – L. DANIAULT – D. COLLET P. NARAS – MF. MANIN
Commission Contrôle Liste Electorale	E. BEVAN – D. LE BOZEC

DELEGUE SECURITE ROUTIERE	P.NARAS (Titulaire) J. MANIN (Suppléant)
DELEGUE DEFENSE ET SECURITE CIVILE	L. DANIAULT
DELEGUE FGDON	E.BEVAN – D LE BOZEC
REFERENT SATESE	L. DANIAULT
DELEGUES MORBIHAN ENERGIES	M.CHENAIS – P. NARAS
REFERENTS ENEDIS	M. CHENAIS – D. LE BOZEC
DELEGUES SIVOM Guéméné sur Scorff	L. DANIAULT – E. BEVAN

COMMISSIONS ROI MORVAN COMMUNAUTE

Administration Générale	M. CHENAIS
Finances	M. CHENAIS
Mutualisation – contractualisations – Europe/Etat/ Région	J. MANIN
Développement économique	P. NARAS
Tourisme – Culture et Patrimoine	L. KERVEGANT
Aménagement du territoire	E. BEVAN
Développement Durable	D. COLLET
Service à la Population	MF. MANIN
Solidarités – Référent accessibilité	J. MANIN
Gestion des Déchets	D. LE BOZEC
Gestion de la Ressource en Eau	L. DANIAULT

NOUVELLES EMPLOYEES DE LA COMMUNE

SECRETAIRE DE MAIRIE

Karine DEBROISE,
Originnaire de la Seine et Marne,
je vous accueille avec plaisir en mairie
depuis le 15 novembre 2021.
Cette mutation était un choix et je suis ravie
d'avoir rejoint aujourd'hui une équipe
conviviale et constructive à l'écoute
de son village.



Je succède à Anne-Marie CORRIGNAN
après 30 années de service et j'espère vous apporter autant de disponibilité et d'écoute
pour les années à venir.
Je souhaite à tous et toutes une belle et heureuse année 2022 et surtout pleine de santé.

RESTAURATION SCOLAIRE

Emeline CONTOR
Suite à la démission de Madame JEGOUZO.
J'ai pris en charge la restauration scolaire
au mois de mars. Actuellement nous avons
une vingtaine d'enfants.

Je prépare les repas sur place, en essayant de varier
le plus possible et en respectant les contraintes alimentaires. J'ai été accueillie dans une
ambiance chaleureuse et joyeuse.



UN DEPART



Anne Marie CORRIGNAN a fait valoir ses droits à la
retraite après 30 ans passés au service de la
commune.

Nous lui souhaitons une retraite longue et heureuse.
Nous n'avons pu lui dire au-revoir avec l'ensemble
de nos concitoyens à cause des conditions
sanitaires. Mais nous l'inviterons dès que possible,
et nous vous informerons pour un au-revoir digne de
son investissement dans notre commune.

ETAT CIVIL 2021



NAISSANCES

31 MARS 2021 : **BLIN VAUCHEL** Marceau

6 NOVEMBRE 2021 : **LANGELOTTI** Azzura

MARIAGES

2 JUILLET 2021 :

CAMPION Kevin et **KERNIN** Anaïs

10 juillet 2021 :

LE SCODAN Cyril et **BANSARD** Charlène



DECES

20 Avril 2021 : **LE HENANFF** Raymond

25 Avril 2021 : **LE MÂR** née PICHOFF Catherine

28 Juillet 2021 : **MARO** André

19 Août 2021 : **LE PARC** née LE BLEVEC Patricia

03 Septembre 2021 : **LE PARC** Joseph



CONSEILS MUNICIPAUX 2021

Le 14 janvier 2021

ACQUISITION IMMOBILIERE

L'objectif étant d'améliorer le cadre de vie des habitants et de renforcer l'attractivité du dernier commerce de la commune. Le bâtiment menaçant ruine sera démoli et laissera place à un espace d'accueil des clients du commerce, (terrasse couverte avec panneaux solaires), avec aménagement et places de stationnement. Pour pérenniser l'activité du commerce et améliorer la qualité énergétique du logement situé au-dessus de celui-ci, le bâtiment sera isolé par l'extérieur. Le conseil autorise le maire à déposer une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local auprès des services de l'Etat et au titre du Programme de Solidarité Territoriale auprès des services du Département.

CONVENTION RESTAURATION SCOLAIRE

A partir du 1^{er} mars 2021 et jusqu'au 6 juillet 2021, Madame JEGOUZO Gabrielle est autorisée à occuper la salle polyvalente avec tout l'équipement et le matériel, afin d'assurer une prestation de Restauration scolaire. La prestation comprend, la préparation et le service des repas. Madame JEGOUZO facturera une prestation de 3 heures au tarif de 15€

CONVENTION Multiservices FDGDON

Renouvellement de la convention de 2021 à 2023 pour un coût de 42,25 € par an. Cet organisme propose des solutions pour contrôler, maîtriser et réguler les populations d'organismes nuisibles (ragondins, taupes, frelons asiatiques...)

CONVENTION SATESE

Renouvellement de la convention de 2021 à 2023 avec cet organisme départemental, au titre de l'assistance technique sur les installations de l'assainissement collectif.

EGLISE

L'architecte du patrimoine indique qu'il convient de mettre en sécurité l'installation des cloches. Ces travaux sont subventionnés. Plusieurs devis seront demandés.

Le 26 mars 2021

ACQUISITION IMMOBILIERE

Par ordonnance du Tribunal de commerce de Lorient du 11 mars, après l'accord des propriétaires Jarno, l'offre de la commune proposant d'acquérir le bâtiment situé rue Laurent Bigoin, a été acceptée pour 8000 €. Le conseil autorise le Maire à signer l'acte de vente.

LOYER DU BAR-ALIMENTATION

Vu le contexte sanitaire actuel, le conseil décide d'accorder la gratuité du loyer tant que le bar reste fermé.

TAUX D'IMPOSITION

Pour compenser la perte de la Taxe d'Habitation, la commune percevra la part départementale de la Taxe du Foncier bâti au taux de 15,26. Le conseil décide de maintenir les taux : Foncier bâti : 18,66 (taux communal) 15,26 (taux départemental), soit 33,92. Foncier non bâti : 35,37.

COMPTES 2020

Commune :

Fonctionnement : dépenses : 260 831 €, recettes : 302 370,05 €, soit un excédent de 41 539 €.

Investissement : dépenses : 78 325 €, recettes : 90 639 €, soit un excédent de 12 314 €.

Assainissement :

Excédent de fonctionnement : 4 737 €, excédent d'investissement : 25 938 €

BUDGETS – COMMUNAL et ASSAINISSEMENT

Commune :

Le fonctionnement s'équilibre à 283 521 €, l'investissement s'équilibre à 217 346 €. Programme : aménagement autour du commerce après démolition de la « maison rouge », réparation des plancher du beffroi de l'église, matériel divers.

Assainissement :

Le fonctionnement s'équilibre à 21 297 €, investissement s'équilibre à 32 995 €

CONVENTION ALECOB

Le conseil autorise le Maire à signer une convention avec l'Agence Locale d'Energie du Centre Ouest Bretagne, qui aide les communes à maîtriser les dépenses énergétiques et accompagne les projets de la commune.

Le 4 mai 2021

AMENAGEMENT DU BOURG

L'acquisition des bâtiments appartenant aux conjoints Jarno est en cours. Le Conseil autorise le Maire à déposer un permis de démolition et à demander des devis à des entreprises spécialisées dans la démolition.

EGLISE

Le Conseil retient l'offre de l'entreprise Bodet d'un montant de 12 781 € HT pour la remise en état des planchers du beffroi.

CONTRAT EMPLOI PARCOURS COMPETENCE

Le Conseil autorise le Maire à signer un Contrat d'embauche d'un salarié pour la confection des repas, le service au Restaurant scolaire et le nettoyage après chaque repas, pour une durée de 20 heures par semaine.

VOTE DES SUBVENTIONS

- Club de l'amitié	150 €
- Comité de Chapelle Pénéty	150 €
- Amicale des Chasseurs	150 €
- FNACA	150 €
- Banque Alimentaire	60 €
- Restos du cœur	60 €
- Don du sang	50 €
- FNATH (accidentés de la vie)	50 €
- Ciné Roch	50 €
- Blouses Roses	50 €
- Téléthon	50 €
- Solidarité Paysans	50 €
- Union Cycliste Inguiniet	50 €
- SPA 0,65 €/habitant	235,30 €
- Association des Maires	104,19 € (0,296 €/habitant)
TOTAL	1409,49 €

ROI MORVAN COMMUNAUTE – COMPETENCE MOBILITE

Madame Le Maire indique que RMCOM souhaite prendre la compétence Mobilité, afin d'organiser le transport sur son territoire. Le Conseil n'est pas favorable à cette prise de compétence considérant que celle-ci doit être conservée par la Région.

CIRCUIT RANDONNEE

Le Conseil est favorable à la labellisation du chemin « Rond de Saint Vincent » par la Fédération Française de Randonnée du Morbihan. La commune est tenue de l'entretenir pour qu'il soit praticable

Le 28 septembre 2021

AMENAGEMENT DU BOURG

Le conseil retient l'offre de l'entreprise Chauviré de Malguénac pour la démolition de la maison rouge et de ses annexes.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le conseil valide les routes retenues par la commission de voirie, qui bénéficieront du Programme de voirie subventionné par le Département : Pratmérien vers Talerganquis, Saint-Vincent vers Goës-Vihan, Kerihuel, Kerouret, Ganquis.

COMMERCE BAR-ALIMENTATION

Après 6 mois de gratuité, le conseil fixe le prix de la location à 200 € par mois.

PERSONNEL – REGIME INDEMNITAIRE

Adaptation du régime indemnitaire des agents, considérant que Madame Karine DEBROISE est nommée au grade d'Adjoint Administratif principal 2^{ème} classe pour remplacer Anne-Marie CORRIGNAN qui a le grade d'Attaché Territorial

SITE INTERNET

Le site de la commune sera mis en service courant octobre

REPAS DES AINES

Aura lieu le vendredi 5 novembre. Les personnes de plus de 70 ans seront invitées.

Le 16 novembre 2021

PERSONNEL

Présentation de la nouvelle secrétaire de mairie. Karine DEBROISE reprend le poste d'Anne-Marie CORRIGNAN qui prend sa retraite le 1^{er} janvier 2022. Karine est expérimentée dans la fonction de secrétaire de mairie puisqu'elle a occupé ce poste pendant 15 ans dans une commune de 1500 habitants en Seine et Marne.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET COMMUNAL

Vu l'embauche de Karine, il convient d'augmenter le poste de dépenses du personnel :

+ 3000 €

L'état nous a versé deux sommes de 5 008 € pour compenser la perte de recettes fiscales et de produits d'utilisations du domaine (locations salles) liées aux conséquences économiques de l'épidémie Covid-19.

Après calcul, l'Etat nous demande de rembourser le 2^{ème} acompte, soit 5 008 €.

$3\,000 + 5\,008 = 8\,008$ € que l'on récupère sur le chapitre des dépenses imprévues qui s'élève à 8 221 €.

ASSAINISSEMENT

Conseillée par les services départementaux, la commune a décidé d'installer un équipement d'autosurveillance du système d'assainissement collectif qui permettra de mesurer le débit des lagunes. Le conseil retient l'offre de STGS d'Avranches pour un montant de 27 810 € HT et autorise le maire à déposer les demandes de subvention auprès de l'Agence de l'eau et du Département.

ECOLE – SECURITE ROUTIERE

Le Maire indique que les parents d'élèves soulèvent le problème de la vitesse des automobilistes qui passent devant l'école.

Le conseil est favorable pour lancer une étude afin d'aménager les abords de l'école dans l'objectif de réduire la vitesse des véhicules.

BILAN D'ACTIVITES 2020

Le Maire a présenté au conseil le rapport d'activités de Roi Morvan Communauté en rappelant ses actions et ses compétences ainsi que le rapport de Morbihan Energie, distributeur de l'électricité.

QUESTION DIVERSE

La décision est prise de procéder à la distribution de colis pour les aînés qui n'ont pu assister au repas du 5 novembre pour raison de santé.



ECOLE DU CHAPELAIN



Lors de la rentrée de septembre, l'école du Chapelain comptait 24 élèves de la toute petite section au CM2 : 14 élèves de maternelle et 10 élèves d'élémentaire.

Chloé Autret (directrice et enseignante) et Claire Bihoès (ATSEM) ont accueilli dans l'équipe Laure Nguyen-Huynh qui enseigne à mi-temps à l'école.

Pour la seconde fois les élèves ont suivi une course transatlantique : cette année la Transat Jacques Vabre ! Ils y ont même participé virtuellement en faisant progresser chaque jour leur bateau. Surveiller le vent, la vitesse, changer de cap...de vrais apprentis skippers !

Le tour du monde se poursuit avec un projet interdisciplinaire cette année : la découverte d'un continent à chaque période grâce à l'histoire, les arts la musique, la géographie...

Les enfants ont eu la surprise de recevoir des cartes postales du monde depuis la rentrée : Allemagne, Italie, Angleterre, Madagascar, Grèce, Maroc, Réunion, Suisse...

Cette année encore, les élèves se sont déguisés avant Halloween et s'ils n'ont pas pu fêter Noël avec le grand bonhomme rouge, ils ont tout de même découvert avec plaisir ses cadeaux en janvier !

Ils mènent actuellement un projet musical accompagné par Yann Boursillon, musicien et compositeur. Au programme : écriture et composition de chansons, chant et enregistrement. Un beau projet qui mènera au pressage d'un CD.



CLUB DE L'AMITIE



Malheureusement l'année 2021 a débuté sans activités en raison du contexte sanitaire.

Les premières manifestations ont repris en juin avec les cafés à Pénéty, les jeux de boules, de cartes, et de triominos.

Pour le plus grand plaisir de tous, une sortie à Carentoir le 7 juillet pour un cochon grillé nous a permis de nous retrouver et un repas à la salle de Persquen a suivi en octobre.

Les fest en deiz ont été annulés.

Il reste des places disponibles pour les cours de gymnastique douce, équilibre et mémoire, le mardi matin de 10h45 à 11h45. C'est avec joie que nous accueillerons de nouveaux adhérents.

La Présidente et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Meilleurs Vœux 2022

L'ACCPV (Association Comité des Chapelles Pénéty, Saint Vincent)

Qui sommes-nous ?Nous sommes des héritiers.

Ce que nous avons, nous l'avons reçu de nos anciens. Nos chapelles, Notre Dame de Pénéty et Saint Vincent Ferrier, ont été construites il y a plusieurs siècles par ceux qui nous ont précédés sur cette terre du Pays Pourleth. Elles ont été les témoins de la vie de nos aïeux, de leur naissance jusqu'à leur mort, avec leurs joies à travers baptêmes et mariages, ou leurs peines avec les enterrements.

Elles ont aussi rythmé leur vie. Pensons au beau cimetière fleuri de la Toussaint, à la Crèche de Noël, aux enfants courant chercher les œufs à Pâques ou encore à la bénédiction des récoltes avec les Rogations.

Et puis bien sûr les Pardons qui nous sont si chers.

Croyants ou non, nous aimons nos chapelles, ciment de nos amitiés et bons voisinages. Nous voulons qu'elles vivent. En cette année 2021, nous avons eu le plaisir de participer à la bénédiction du feu suivi du concert de Jonathan, avec son répertoire de chants puisés dans nos traditions bretonnes, puis du Pardon de Saint Vincent Ferrier et son pot de l'amitié accompagné du KALONEU DERV BRO PONDY et enfin du Pardon de Notre Dame de Pénéty auquel participaient de nouveau le chœur d'hommes de Pontivy (un grand merci à eux) ainsi que le Bagad Alan BARVEK. Après la traditionnelle messe en Français, Latin, Breton, chacun a pu se restaurer avec crêpes, saucisses grillées, fars bretons, cidre et bière pendant qu'étaient organisés des jeux bretons aux sons des binious, bombardes et autres caisses claires.

Cette année se termine, en ce temps de Noël, avec les crèches installées dans nos deux chapelles illuminées pour l'occasion. Et maintenant nous préparons 2022. Beaucoup de projets mais aussi des frais importants prévus sur la chapelle de Pénéty.

Comment nous aider ? En nous donnant des idées

En participant à la préparation de nos activités en tant que bénévoles

- En faisant un don à l'ACCPV
- L'Association du Comité des Chapelles de Pénéty et Saint Vincent vous souhaite une bonne année 2022.

Tel : 06.52.13.80.13

comitedeschapelles@gmail.com

1, Castel Mohon 56160 Persquen

Retrouvez toutes les photos de nos événements sur Facebook nommé » Comités Des Chapelles Persquen (ACCPV) »



Gymnastique



« Inventer, Etudier et Diffuser de nouvelles pratiques de santé accessibles au plus grand nombre »

Tel est le but de l'association « siel bleu »

Et c'est par la gymnastique douce, avec des exercices qui font travailler la mémoire en même temps que les articulations que Florian anime depuis quelques années des cours le mardi à 10h45 dans la salle polyvalente de Persquen.

Une quinzaine de personnes fréquentent ces cours et toutes ressentent les bienfaits d'un « sport adapté »

En dehors du plaisir de se retrouver, même si les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas des effusions

REPAS DES AINES



Le repas des aînés a eu lieu le 5 novembre 2021, malgré les contraintes sanitaires, nous étions 40 personnes, dans une ambiance conviviale. Le plaisir de se retrouver était amoindri par le fait de ne pouvoir danser comme à l'accoutumé.

Et ceux qui n'ont pu se déplacer, ont reçus un colis. Maintenant souhaitons que 2022 nous permettent de se retrouver sans restriction



QUELQUES ACTIONS



Opération nettoyage cimetière

Le samedi 29 mai 2021, par une matinée ensoleillée, une partie des conseillers municipaux et, avec l'aide de bénévoles Persquennois ont nettoyé le cimetière.

Cette opération sera renouvelée en 2022Venez nombreux !



Madame le Maire, Myriam CHENAIS, et son premier adjoint, Jean MANIN, ont accueilli au mois d'octobre Monsieur Jean-Michel JACQUES, député de la circonscription.

Ils l'ont informé des travaux sur le clocher de l'église et du futur aménagement du centre bourg.

Le sujet de la mauvaise réception de la téléphonie mobile a été abordé, et Monsieur le député a indiqué qu'il allait intervenir auprès des services de l'Etat afin que la commune bénéficie rapidement d'une antenne 4G. Cette réalisation devrait voir le jour courant 2023/2024.

PLAN DE LIMITATION DES POPULATIONS DE RAGONDINS

Comme chaque année, Daniel LE BOZEC, Patrick CHANONY, Philippe ROBIC et Christian JAN ont œuvré pour la campagne collective de régulation de la population des ragondins.

Sous la surveillance de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles qui supervise les opérations de piégeage et fournit le matériel, 87 ragondins ont été piégés cette année.

Même si ce rongeur préfère les milieux aquatiques, il n'en n'est pas moins une espèce considérée comme invasive et nuisible au niveau européen

- Dégradation et mise à nu des berges favorisant leur érosion progressive
- Endommagement l'environnement, il creuse des galeries lui permettant d'accéder à son terrier d'une longueur de 6 à 7 mètres le long des berges
- Dégâts causés aux cultures
- Menace sur certaines espèces végétales (surtout aquatiques) à cause d'une surconsommation
- Destruction des nids d'oiseaux aquatiques
- Possibilité de transmission de maladies telles que la douve du foie ou la leptospirose



Par ailleurs, 2 nids de frelons ont été également détruits par Daniel LE BOZEC cette année.

AMENAGEMENT DU BOURG



« La maison rouge » c'était le nom donné au bâtiment,
qui était au fur et à mesure du temps devenu une « verrue »
Maintenant l'espace est libre et peut donner envie de créer un espace ludique





EGLISE SAINT ADRIEN

Les cloches silencieuses depuis environ trois ans, sonnaient encore les heures, mais fin 2020, le campanaire estimant une dangerosité trop importante, décide d'arrêter le marteau rythmant le temps.



L'entreprise Bodet est intervenue pour changer les planchers d'accès et le berceau du beffroi. Ils ont installé une échelle à crinoline et mis en conformité les parafoudres. La paroisse a fait changer l'éclairage Intérieur par des spots LED, il reste encore l'escalier d'accès à la tribune à rénover.

Depuis la Saint Adrien le 12 septembre 2021 les cloches peuvent à nouveau marquer les heures et les événements tristes et heureux



AVIS A LA POPULATION



Persquen hier, une histoire qu'il ne faut pas perdre, aussi l'équipe municipale désire écrire un livre, sur la vie dans notre commune dans le passé.

Les histoires sont souvent transmises verbalement, plus que par les écrits. Il y a aussi les anciennes photos, les cartes postales, les lettres parfois.

La vie d'autrefois a construit celle d'aujourd'hui, par ce livre nous voulons faire le lien pour mieux comprendre notre commune en 2022.

Alors merci, de nous faire des témoignages de votre histoire, par mail, par téléphone, par courrier.

Toutes vos informations sont à adresser à la mairie

Merci d'avance

« LA DIAGONALE DES FOUS »



L'année 2021 s'achève, une année perturbée malheureusement par la Covid.

Nous avons connu des périodes de confinement, qui ont changé notre vie quotidienne, nos échanges.

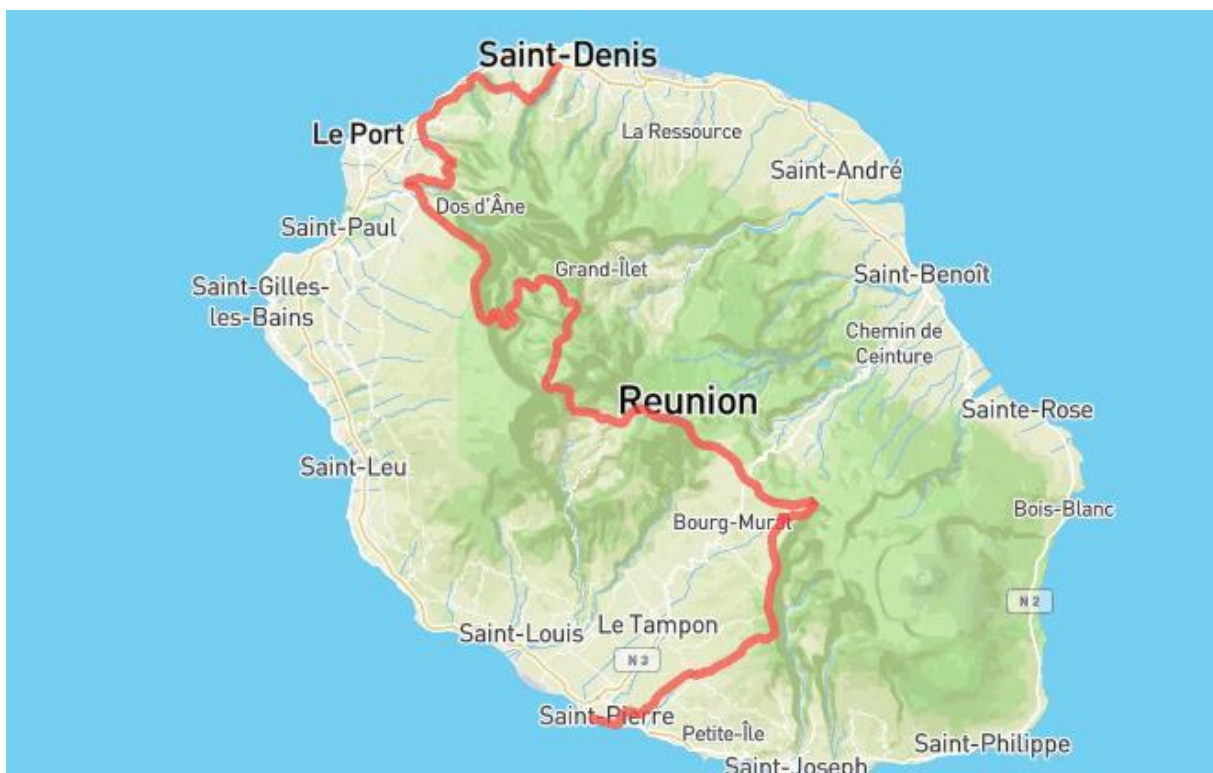
Philippe NARAS a participé au trail « La Diagonale des Fous », sur l'île de la Réunion du 21 au 24 octobre. Cette course est l'une des plus difficiles au monde sur une distance de 160 kilomètres et 9 400 mètres de dénivelé.

2 419 coureurs ont pris le départ à Saint-Pierre pour traverser l'île du sud au nord. 645 personnes ont abandonné, surtout à cause de la chaleur : 28 degrés.

Philippe est arrivé à la 552^e place, en 43 heures et 48 mn.

« Participer à ce type de compétition, est une forme de méditation, introspection qui me permet de prendre le temps de faire un point sur ma vie. Tout au long du parcours, les kilomètres défilant, la fatigue aidant, tout comme le manque de sommeil, l'esprit vagabonde et nous permet de prendre conscience des choses essentielles à notre existence » explique Philippe.

Prochain objectif, l'Ultra-trail du Mont Blanc : environ 171 kilomètres pour 10 000 mètres de dénivelé, positif au départ de Chamonix. Ce sera sa troisième participation à cette magnifique compétition, après 2004 et 2005.



RANDONNEE POURLETH



Samedi 28 août, 106 personnes ont découvert le circuit du Rond de Saint-Vincent. L'Association d'animation du pays Pourleth a rendu hommage à Denis Le Coguic, décédé récemment. Une minute de silence a été respectée en l'honneur du sculpteur du bâton de l'association, comportant les noms des 22 communes du pays Pourleth. Les marcheurs ont été accueillis au château de Penvern et ont visité la chapelle et le pédiluve en écoutant l'histoire de ce site, racontée par les propriétaires. L'après-midi s'est terminée à Pénétty par un pot de l'amitié offert par la municipalité. |

A découvrir en chemin

Tout en parcourant le rond de Saint-Vincent, vous découvrirez la diversité des paysages de Persquen, chemins en sous-bois et le long des ruisseaux, prairies, zones humides et bocage. La richesse de son patrimoine historique vous surprendra, les villages de Saint-Vincent et de Penety avec leurs maisons rurales construites autour de leurs chapelles, le patrimoine lié à l'eau, fontaines, gués et pont...



Gué sur le Saint-Vincent



La chapelle St-Vincent et son enclos



Chapelle Notre-Dame de Penety



Stèle funéraire de l'âge du fer christianisée

PERSQUEN Le Rond de St-Vincent



5,6 km

Variante :



Balisage jaune



Continuité



Changements de direction

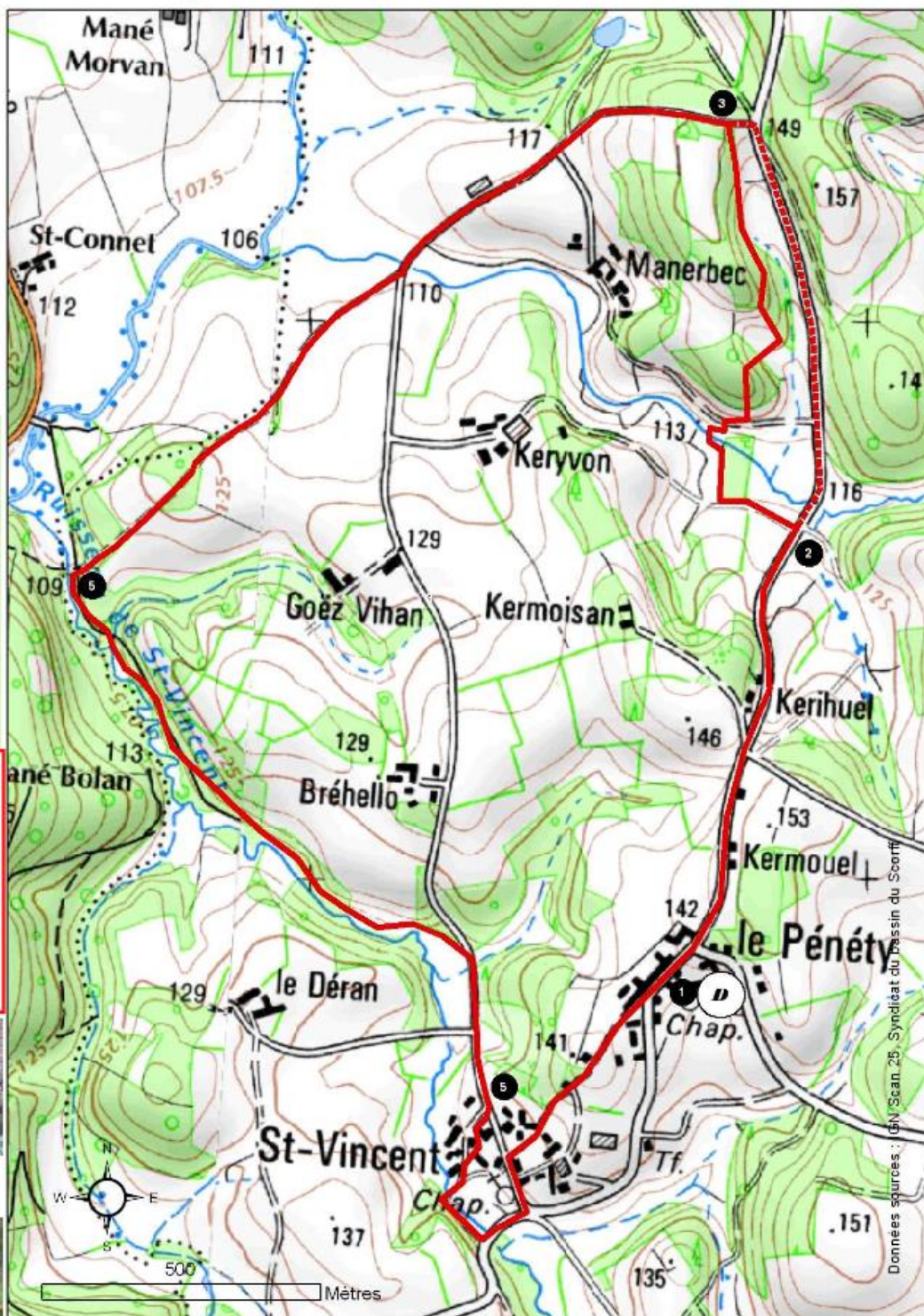


Mauvaise direction

Les sentiers sont aménagés sur domaines public et privé. Respectons la nature et les aménagements, les propriétés privées (clôtures...) et les activités agricoles (animaux...).



Pont et fontaine à Saint-Vincent



Edition janvier 2013

Crédit photo Syndicat du Scorff

Départ :

D Chapelle Notre-Dame de Penety.

Accès du bourg par la D130, direction Lignol, tourner à la cinquième à gauche et continuer tout droit jusqu'au village (chapelle à gauche en contrebas).

Sentier des Sources à l'Océan

Portion entre le Château de Penvern et le Saint-Vincent
Balisage bleu clair 1,5 km

Pas à Pas :

- 1 Chapelle Notre-Dame de Penety
- 2 Ruisseau de Manerbec
- 3 Beg an Ale (château de Penvern)
- 4 "Pont Romain"
- 5 Saint-Vincent



ACTION SOCIALE

Espace autonomie santé – Centre Bretagne

Faciliter le parcours de santé et accompagner dans la prise en charge

Tél : 02 97 25 35 37

Courriel : contact@eascb.fr

Site web : espaceautonomiesante.fr

Adresse : 1-3 quai des Récollets - 56300 PONTIVY

AMPER

Aide à la personne, portage de repas, accompagnement aux gestes de la vie quotidienne, entretien du logement, garde d'enfants, jardinage.

(Aides financières auprès des caisses de retraite, mutuelles ou du Conseil départemental.
Les prestations ouvrent droit au crédit d'impôts de 50%)

Tél : 02 97 46 51 97

Courriel : association.amper@msa-services.fr

Site web: www.amper.asso.fr

Adresse : 6 avenue Général Borgnis Desbordes – 56018 VANNES

France Alzheimer Morbihan

Mieux comprendre pour mieux accompagner

Tél : 07 83 43 13 00

Courriel : France.alz.56@gmail.com

Adresse : Maison des Familles - 47 rue Ferdinand Le Dressay – 56000 VANNES

FRANCE SERVICES



**Un service de proximité itinérant pour vous
aider dans vos démarches au quotidien**



Vous accueillir et vous renseigner

Vous accompagner

Vous mettre en relation avec nos partenaires



PERMANENCE EN MAIRIE DE PERSQUEN

TOUS LES 15 JOURS

LE JEUDI APRES-MIDI



L'essentiel & plus encore

(sur rendez-vous en raison de la covid19)



OSONS LE BUS – une association départementale au service des retraités

Trajet avec accompagnateur, départ proche de chez vous, gratuit



Pour les personnes de + de 60 ans, résidant sur les communes de Roi Morvan communauté.

Par petit groupe de 3-4 personnes

INSCRIPTIONS : Carole DANIEL – Clarpa 56

02 97 54 12 64

caroledaniel@clarpa56.fr

Collectes de sang 2022

Guéméné-sur-Scorff

Dates de collectes de dons de sang 2022 Salle polyvalente de Guéméné-sur-Scorff:

Vendredi 25 février

Vendredi 6 mai

Vendredi 9 septembre

Vendredi 16 décembre
de 12h00 à 15h30

La prise de rendez-vous est OBLIGATOIRE sur le site de l'EFS

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans et présenter une pièce d'identité.

Le pass sanitaire n'est pas demandé.



A PARTIR DU 19 JANVIER 2022 - LE MARDI DE 9H A 12H ET DE 14H A 16H30

Maison des services - 14 rue Joseph Peres - 56160 Guéméné-sur-Scorff

Tél : 02 97 07 59 15



UN CONSEILLER NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE



Pour vous accompagner dans
l'apprentissage du numérique
au quotidien



Ateliers collectifs,
accompagnements individuels et
présentations

PRENEZ RENDEZ-VOUS !



Je découvre les
équipements informatique



J'apprends à utiliser mon
smartphone, ma tablette



J'apprends à naviguer
sur Internet



Je crée et je gère mes
contenus numériques



J'apprends à envoyer et à
gérer mes courriels



J'apprends à faire mes
démarches en ligne



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services

Lionel RAUCH
Tel. 06.07.19.32.46
l.rauch@rmcom.bzh



PLANNING DES ATELIERS COLLECTIFS

Les ateliers se déroulent de 10h à 12h le matin et de 14h30 à 16h30 l'après-midi dans les lieux suivants :

GOURIN

13 rue Jacques Rodalec
Espace Paul Lohéac
3ème étage
56110 GOURIN

GUÉMENE-SUR-SCORFF

14 rue Joseph Péres
56160 GUÉMENE-SUR-SCORFF

LE FAOUËT

1 Cour de la mairie
Rez-de-chaussée
56320 LE FAOUËT

SEMAINE PAIRES

SEMAINE IMPAIRES

Lundi

GOURIN

MATIN

JE DECOUVRE LES
EQUIPEMENTS
INFORMATIQUES

A-M

J'APPRENDS A
UTILISER MON
SMARTPHONE /
TABLETTE

GOURIN

MATIN

JE CREE ET GERE
MES CONTENUS
NUMERIQUES

A-M

J'APPRENDS A
FAIRE MES
DEMARCHES EN
LIGNE

Mardi

GUÉMENE-SUR-SCORFF

MATIN

JE DECOUVRE LES
EQUIPEMENTS
INFORMATIQUES

A-M

J'APPRENDS A
UTILISER MON
SMARTPHONE /
TABLETTE

GUÉMENE-SUR-SCORFF

MATIN

J'APPRENDS A
UTILISER MA
MESSAGERIE

A-M

J'APPRENDS A
NAVIGUER SUR
INTERNET

Mercredi

LE FAOUËT

MATIN

JE DECOUVRE LES
EQUIPEMENTS
INFORMATIQUES

A-M

J'APPRENDS A
UTILISER MON
SMARTPHONE /
TABLETTE

LE FAOUËT

MATIN

J'APPRENDS A
UTILISER MA
MESSAGERIE

A-M

JE CREE ET GERE
MES CONTENUS
NUMERIQUES

Jeudi

LE FAOUËT

MATIN

J'APPRENDS A
NAVIGUER SUR
INTERNET

A-M

LE FAOUËT

MATIN

J'APPRENDS A
FAIRE MES
DEMARCHES EN
LIGNE

A-M

Vendredi

GOURIN

MATIN

J'APPRENDS A
NAVIGUER SUR
INTERNET

A-M

J'APPRENDS A
UTILISER MA
MESSAGERIE

GOURIN

MATIN

JE DECOUVRE LES
EQUIPEMENTS
INFORMATIQUES

A-M

J'APPRENDS A
UTILISER MON
SMARTPHONE /
TABLETTE



Le pass culture c'est l'appli qui propose des milliers d'offres culturelles près de chez toi et partout en France.

L'année de tes 18 ans tu disposes de 300€ crédités directement sur l'appli pour :

Des places de concerts, de cinéma, de théâtre,

Des festivals, des livres, des vinyles,

Des abonnements à des plateformes de streaming, des cours de musique et de danse...

Tout ça en téléchargeant l'appli

Pour plus d'informations : pass.culture.fr





Elections Présidentielles

1^{er} tour : Dimanche 10 avril 2022

2^{ème} tour : Dimanche 24 avril 2022

Elections Législatives

1^{er} tour : Dimanche 12 juin 2022

2^{ème} tour : Dimanche 19 juin 2022

Date limite d'inscription sur les listes électorales de la commune

Vendredi 4 mars 2022

Procuration : À compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B (veuillez-vous rapprocher de la mairie pour plus d'information)

Pour voter, il est nécessaire :

D'être majeur le jour du scrutin (né au plus tard le 9 avril 2004, ou le 23 avril 2004 dans le cas du second tour)

D'être français (les résidents d'un autre pays de l'Union européenne ne peuvent pas participer à l'élection présidentielle)

De résider ou payer ses impôts dans la commune dans laquelle vous souhaitez voter. Les Français résidant à l'étranger peuvent voter, à condition d'être inscrits sur la liste électorale d'une mairie ou sur une liste consulaire (il n'est plus possible depuis 2019 d'être inscrit à la fois sur une liste communale et consulaire)

De disposer de ses droits civils et politiques.

Les actions qui se poursuivent

L'aide à la location de broyeur à végétaux

En moyenne en 2020, 140 kg de déchets verts par foyer ont été apportés en déchèterie. C'est trop, les déchèteries débordent ! C'est pourquoi, le service déchets vous propose une aide d'un montant de 50€ pour louer un broyeur et ainsi valoriser vos déchets verts chez vous.

Vous pourrez utiliser le broyat en paillage pour nourrir votre sol, le protéger et limiter la pousse des mauvaises herbes. Le paillage peut aussi se faire avec les tontes de pelouse ou tous autres débris végétaux disposés en couche sur le sol.

La tondeuse est également une bonne alliée du jardinage zéro déchets. Elle permet de broyer toutes les tailles de moins d'un cm de diamètre et de les valoriser en paillage.

Le formulaire de demande d'aide à la location de broyeur est disponible sur le site internet de la communauté de communes ou en format papier dans votre mairie et auprès des loueurs locaux.



Mise à disposition de composteurs



Roi Morvan communauté propose des composteurs aux habitants du territoire depuis 2006. Plus de 30% des foyers en sont déjà équipés.

- Les composteurs sont à retirer au service déchets du Faouët
- Prendre rendez-vous préalablement par téléphone
- Paieement uniquement par chèque
- Sur présentation de justificatif de domicile

Un petit seau vous est offert pour apporter vos déchets organiques jusqu'au composteur, ainsi qu'une brochure de conseils.

Contact

Roi Morvan communauté
Service Gestion des déchets
Centre technique
5 ZI de Pont Min
56320 Le Faouët

Accueil : 02 97 23 71 01
dechetsmenagers@rmcom.bzh
Prévention : 07 85 07 18 79
preventiondechets@rmcom.bzh

Nouveau site internet

La communauté de communes s'est dotée d'un nouveau site internet, n'hésitez pas à consulter la rubrique déchets

www.rmcom.bzh

www.rmcom.bzh/dechets

Vous y trouverez toutes les informations relatives à la gestion des déchets par Roi Morvan communauté, et notamment une cartographie des points de collecte du verre, du papier, du textile, des déchèteries et mini-déchèteries.

INFORMATIONS UTILES

Mairie : 02.97.51.22.57

mairie.persquen@wanadoo.fr

Ouvertures :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9 h-12 h/13h30-17 h

Mercredi : 9h-12 h

Ecole : 02.97.39.95.95

Gendarmerie de Guémené-sur-Scorff : 02.97.51.20.10

- 02.97.25.00.75 ou 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Centre antipoison : 02 99 59 22 22

Horaires de la Déchèterie de Guémené-sur-Scorff

ZA Pré Rulan

Tel : 02 97 39 91 19

Hiver (01/11 au 31/03): 14h-17h30

sauf le samedi: 10h-12h 14h-17h30

Eté: 14h-18h30

sauf le samedi: 10h-12h 14h-18h30

jours de fermeture : Dimanche

Distributeur eau de la commune (STGS) : 02 97 34 20 53

L'équipe municipale vous
présente ses meilleurs
vœux pour l'année 2022

